Projet de Service

« La Maison Edelweiss »

Version actualisée le 15.07.2019

TABLE DES MATIERES

I. Dénomination et adresse de l'organisme gestionnaire Pg 3

1. Adresse et coordonnées Pg 3
2. Situation géographique Pg 3

II. Le projet institutionnel Pg 3

1. Historique et origines du projet Pg 3
2. Valeurs fondatrices de l'accueil Pg 4
3. Finalités du service proposé et besoins à rencontrer Pg 5
4. Ouverture sociale et finalité Pg 5
5. Références théoriques Pg 6

III. Population accueillie Pg 7

IV. Admission et réorientation Pg 7

1. Conditions d'admission Pg 8
2. Conditions de réorientation Pg 8

V. Fonctionnement général du service Pg 8

1. Infrastructure Pg 8
   - **1.1 Localisation et environnement** Pg 8
   - **1.2 Structuration de l'espace** Pg 9
2. Implication de la personne Pg 13
   - **2.1 Mode d'élaboration et suivi des projets individualisés** Pg 13
   - **2.2 Partenariat avec les familles** Pg 13
   - **2.3 Dossiers individuels** Pg 14
3. Politique d'accueil Pg 14
   - **3.1 ROI** Pg 14
   - **3.2 Convention d'accueil** Pg 14
   - **3.3 Gestion des biens** Pg 15
   - **3.4 Conseil des usagers** Pg 15
   - **3.5 Traitement des réclamations** Pg 15
   - **3.6 Politique d'ouverture du service** Pg 16
4. Fonctionnement et organisation du service Pg 16
   - **4.1 Structuration des activités** Pg 16
   - **4.2 Coordination et concertation entre travailleurs et les partenaires extérieurs** Pg 21
5. Composition du personnel Pg 25
   - **5.1 Organigramme** Pg 25
   - **5.2 Volume d'emploi et fonctions** Pg 25
   - **5.3 Définition des fonctions** Pg 26
   - **5.4 Politique et étapes de recrutement** Pg 29
   - **5.5 Politique de formation interne et externe** Pg 29
   - **5.6 Horaires** Pg 30

VI. Annexes Pg 30

- Evaluation des besoins fondamentaux *(selon les 14 besoins fondamentaux de V. Henderson)*
- Evaluation des capacités et des usages courants *(élément du Dossier de Candidature à l'Admission)*

I. Dénomination et adresse de l'organisme gestionnaire

1. Adresse et coordonnées

« La Maison Edelweiss » sprl

Service Résidentiel d'Accueil pour personnes adultes handicapées et atteintes de troubles psychiatriques.

Etablissement autorisé pour l'accueil d'adultes porteur d'un handicap mental ou de troubles psychiatriques d'une capacité de prises en charge de 12 personnes.

*L'agrément pour l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap dont le financement est assuré par une autorité étrangère est délivré par l'Agence pour une Vie de Qualité au **00.00.00***

Siège d'exploitation et siège social :

18 rue Haute, 7800 Ath

Tél : 068/28.27.82 - N° d'entreprise : 0715.846.043

2. Situation géographique

« La maison Edelweiss » se situe dans un quartier de la ville d'Ath, à égale distance de la place de la Ville, de la gare, des commerces de première nécessité et des établissements de services. Le centre hospitalier n'est qu'à quelques minutes supplémentaires.

Ath, chef-lieu d'arrondissement de la province du Hainaut, est une ville à part entière tout en se situant dans un environnement agricole et campagnard.

II. Le projet institutionnel

1. Historique et origine du projet

« La Maison Edelweiss » trouve son origine dans la rencontre et la reconnaissance de deux personnes. Chacune d'elle ayant fait l'expérience d'une vie riche en évènements, développant ainsi une réelle capacité de résilience.

Touchés à plusieurs occasions par le monde du handicap, ils ont voulu mettre leurs capacités au profit d'hommes et de femmes qui malgré leur volonté, n'en ayant pas les facultés intrinsèques, ont besoin d'aide pour se réaliser ou se (re)construire.

Des contacts ont été pris avec les anciens propriétaires et directeurs de : « La Résidence de Camille », soit Monsieur Cianci Anthony et Madame Canissi Virginie. Fermée depuis un an, la vocation était de prendre en charge des résidents souffrant d'un handicap psychologique, psychosociologique léger, moyen ou lourd.

Après un long entretien les propriétaires ont décidé de faire confiance et de transmettre aux nouveaux acquéreurs ce qui s'apparentais pour l'épouse de Monsieur Cianci à : « son petit bébé ».

« La Maison Edelweiss » prend donc naissance dans l'ancien bâtiment de : « La Résidence de Camille », au 18 de la rue Haute à Ath.

Cette maison sera un lieu de vie qui offrira à la personne fragilisée, souffrant d'un handicap ou de troubles psychiatriques, un bien-être, un équilibre, une sécurité et un accompagnement où l'amitié sera mise en exergue (chaque résident exprimera et développera sa personnalité) avec pour finalité la réalisation de son projet de vie, dans le respect de ses besoins et de ses envies, naturellement.

2. Valeurs fondatrices de l'accueil

Soutenue par l'histoire de sa genèse, « La Maison Edelweiss » articulera son activité autour des valeurs fondatrices suivantes :

L'humanisme
Nous plaçons, en priorité, chaque résident(e) au centre de notre action et nous nous engageons à veiller à son bien être en fonction de ses besoins. Nous nous respectons mutuellement. Cela implique déontologie, éthique mais aussi des relations de gentillesse et d'amitié.

L'engagement
Notre engagement et notre motivation sont la base de l'accomplissement de notre mission, quelle que soit la fonction exercée. Nous représentons « La maison Edelweiss » à chaque instant.

La solidarité
Outre le contexte de professionnalisme, nous sommes toujours à l'écoute du quotidien du résident et des personnes ; parents ou autres collaborateurs spécialisés et bénévoles, cela en toutes circonstances.

La reconnaissance
Nous nous engageons à reconnaître les compétences de chacun(e) dans sa fonction, à encourager le bon fonctionnement de l'institution en favorisant la complémentarité avec le réseau extérieur.

Le développement de la personne
Notre mission principale est de veiller à l'insertion du (de la) résident(e) tant au sein de : « La Maison Edelweiss » que dans l'environnement social extérieur.

La formation
La formation spécifique à nos fonctions, dans le cadre et les limites du projet institutionnel, est un objectif primordial. Nos qualifications professionnelles ne sont pas arrêtées et

définitivement cadrées. Une approche critique est nécessaire, via des réunions hebdomadaires :

- *du personnel, dans son entièreté, quand cela s'avère nécessaire et pertinent,*
- *du personnel ET des résidents en périodicité différente, selon les opportunités.*

A ce socle de valeurs fondatrices, d'autres viennent en complément sur lesquelles s'appuient l'ensemble du travail, les pratiques quotidiennes et les interventions des professionnels qui gravitent autour des résidents.

Elles s'inscrivent dans une dialectique entre la singularité du sujet et le cadre pédagogique, créatif et thérapeutique qui est proposé. Elles sous-tendent le mode d'élaboration et d'évaluation du projet institutionnel et de l'ensemble des projets individuels. Ces valeurs sont :

- *La créativité, relativiser le handicap au maximum par le dialogue et la relation sociologique.*
- *L'ouverture à l'altérité, la sienne et celle d'autrui et son acceptation de l'inscription culturelle, ses choix philosophiques, religieux, culturels, la singularité du fonctionnement psychique et du choix de trajectoire et de vie.*
- *L'inscription dans la société et la notion de citoyenneté.*
- *La reconnaissance du (de la) résident(e) en tant que sujet en lui permettant de s'inscrire, bien sûr, dans son histoire personnelle et devenir acteur de sa vie.*

3. Finalités du service proposé et besoins à rencontrer

Permettre aux bénéficiaires de gagner en autonomie et parallèlement en ouverture sociale, par la mise en place de collaborations avec des prestataires extérieurs, tels que : les commerçants avoisinants, des rencontres avec d'autres organismes actifs dans différentes activités (FOA, Maison culturelle,…), conférences participatives avec des intervenants bénévoles, que ce soit en philosophie, théologie des religions, problèmes d'actualité, analyse des sociétés, etc... Ou via des activités d'écriture, littérature, peinture, etc.

Apprendre à mieux vivre en harmonie avec soi-même et son environnement matériel, humain, avec l'aide active et toujours souriante de l'équipe encadrante et soignante. En un mot, l'apprentissage de l'autonomie dans son environnement quotidien.

4. Ouverture sociale et finalité

Favoriser l'ouverture sociale par la fréquentation des nombreuses activités que nous offre la Ville d'Ath et surtout la disponibilité sans faille de son Bourgmestre, ainsi que les commerces de proximité, la collaboration avec la Maison de la culture, la piscine communale, etc…

Maintenir, développer, renforcer l'estime de soi par la mise en place de nombreuses activités portant :

- *soit sur le bien-être et l'hygiène de vie, par exemple : ateliers esthétiques, massages,…*
- *soit sur le potentiel de créativité du résident au travers d'ateliers ciblés : ateliers culturels, manuels créatifs, sportifs, que nous proposerons soit à l'intérieur de la maison d'accueil, soit à l'extérieur, en exploitant toutes les infrastructures de la Ville selon un horaire particulier.*

Veiller à maintenir en permanence un cadre sécurisant par l'intermédiaire de l'organisation quotidienne de : « La Maison Edelweiss », avec des plannings d'activités, des supports visuels, des activités planifiées à heures fixes et structurées.

Offrir à chaque résident(e), par l'intermédiaire de la qualité de vie quotidienne dans l'institution, tous les atouts qui lui permettront de réaliser son projet de vie personnelle.

5. *Références théoriques*

Nous utilisons plusieurs références pour aborder la complexité.

Dans un monde de plus en plus complexe, propice aux risques de l'aliénation, dans lequel notre but est de guider nos résidents, il est indispensable d'appuyer nos réflexions et nos pratiques sur plusieurs références théoriques.

Par leur pertinence, ces références sont susceptibles de nous offrir des balises solides, des pistes intéressantes pour l'élaboration des projets exprimés, en équipes disciplinaires et avec les intéressés.

De manière plus globale, elles peuvent aider notre dispositif à entretenir des pratiques de qualité et à interroger celles-ci pour en maintenir la pertinence. Ceci ne dispensant pas les uns et les autres de se questionner individuellement sur leurs pratiques personnelles.

Nos références principales sont :

- *Psychanalytiques,*
- *Systémiques,*
- *Sociologiques et relatives aux pratiques de l'institution par la pédagogie et la psychothérapie.*

La référence psychanalytique

Chaque individu est spécifique, unique par son histoire personnelle. La référence psychanalytique considère que les motifs de nos actes, nos pensées, sont en lien avec des contenus cachés, également appelés représentants pulsionnels (l'inconscient).

Dans notre institution cette référence permettra d'approfondir la réflexion sur la nature des pratiques tant pédagogiques que thérapeutiques (sont incluses dans la thérapeutique les activités créatrices).

La référence systémique

Cette référence aborde le (la) résident(e) comme partie d'un groupe (d'abord familial) dont le fonctionnement est organisé par des règles particulières qui lui sont propres. A nous d'en préserver l'équilibre.

En axant notre réflexion et notre action sur des notions de confiance, de loyauté et de respect mutuel, le (la) résident(e) sera mis en condition optimale, favorable à son évolution.

La référence sociologique

On ne peut comprendre totalement le (la) résident(e), ni l'accompagner efficacement en institution résidentielle sans avoir cerné son mode d'inscription dans la société dont il est issu, sans s'interroger sur sa position subjective dans son contexte social.

III. Population accueillie

Nous accueillerons une population mixte d'adultes présentant une déficience mentale légère, modérée, parfois associée à des troubles psychiatriques contingents ou non d'un handicap physique ou à des troubles du comportement, ou lourde. Les personnes souffrant d'un handicap physique sont admises à condition d'être autonomes au niveau de la motricité.

La plupart de nos résidents viendront des Départements français. Une collaboration avec la LNH et l'AVIQ n'est pas à exclure.

Les bénéficiaires seront admis au sein de notre institution pour une durée indéterminée, mais il sera bien sûr possible qu'une réorientation (vers d'autres lieux de soin) soit envisagée lorsque le projet individuel de la personne ne peut plus se réaliser pleinement dans le cadre de notre structure.

IV. Admission et réorientation

Une demande d'admission est soumise par le (la) candidat(e) ou son représentant légal : membre de la famille, tuteur, curateur, professionnel attaché au service d'accueil actuel. Un dossier de demande d'admission est envoyé et une visite est programmée dans le lieu de vie du (de la) candidat(e).

Lors de cette visite les objectifs sont les suivants :

- *rencontrer le (la) candidat(e), les membres de sa famille et les professionnels qui connaissent au son histoire et ses besoins actuels et futurs.*
- *présenter la structure d'accueil, ses finalités, ses ressources et son mode de fonctionnement.*
- *recueillir toutes les informations utiles à assurer le meilleur accueil de la personne.*

1. *Conditions d'admission :*

- *Le (la) candidat(e), sa famille ou son représentant légal, doivent être en accord avec la décision d'admission dans le service considérant que cette solution offre une réponse adéquate à ses besoins et ceux de sa famille.*
- *Personne majeure ou en minorité prolongée.*
- *Présence d'un handicap mental ou trouble(s) associé(s) du comportement.*
- *Population mixte (afin de maintenir un équilibre au niveau de la population du service.*
- *Personne qui peut s'inscrire au sein d'un groupe.*
- *Personne étant dans un état stable du point de vue médical/psychologique.*
- *Souscription à la période d'essai fixée lors des formalités : 1 mois / 2 mois.*
- *La personne doit être dans les conditions administratives nécessaires à assurer son accueil et la satisfaction de ses besoins.*

2. *Conditions de réorientation*

- *Mise en danger des autres pensionnaires.*
- *Agression sexuelle et physique.*
- *Prise en charge ne correspondant pas au projet pédagogique de l'institution au terme d'une période d'essai non concluante.*
- *Au constat d'une détérioration de l'état de santé du pensionnaire qui ne permettrait plus à l'institution de le prendre en charge correctement.*

« La Maison Edelweiss » se réserve le droit de décision quant à l'acceptation définitive d'un (d'une) résident(e) au sein de l'institution après une période d'essai d'un mois. Cette période peut être négociée par les deux parties.

Les documents composant le dossier d'admission ainsi que les conditions d'admission sont réunis dans la convention d'accueil ainsi que dans le règlement d'ordre intérieur.

V. ***Fonctionnement général du service***

1. *Infrastructure*

1.1 Localisation et environnement

« La Maison Edelweiss » est idéalement située en plein tissu urbain, au 18 de la rue Haute à Ath, c'est-à-dire au cœur de la ville, à proximité immédiate de nombreux commerces : boulangerie, supermarché et autres boutiques…, de la gare, mais aussi d'infrastructures sportives (piscine, esplanade, salle de sport… et de lieux récréatifs comme le cinéma et

culturels comme le musée, une salle de spectacle, la maison des jeunes et la Maison culturelle, …

En termes d'infrastructures routières, l'accès à « La Maison Edelweiss » est très aisé. Elle est à 7 km de la E429 vers Lille et la France, Bruxelles est à moins d'1 heure via E429 puis la E 19. ATH est à environ 20 km de la très belle ville de MONS, capitale de la culture en 2015.

La gare, se situe à 500 mètres.

Les parents et autres proches des résident(e)s ne rencontreront donc aucune difficulté pour rendre visite à leur enfant ou protégés. Des hôtels-restaurants, hôtels, brasseries sont à proximité, et nous sommes en pourparlers pour obtenir des prix encore plus intéressants pour les parents qui souhaiteraient prolonger leur visite.

1.2 La structuration de l'espace

De gros travaux d'aménagement et de modernisation ont été réalisées.

L'état premier des locaux est le suivant :

- *Deux caves,*
- *Au rez-de-chaussée : un salon TV, une salle d'activité-TV, une cuisine, une salle d'activités, une salle à manger, une salle d'esthétique et de bien-être, 5 salles de bain, 5 chambres Individuelles et 1 chambre double avec un local médical (infirmière/médecin), ou 6 chambres simples, un jardin et une cour.*
- *Au 1er étage, nous disposons d'une salle de bains avec 2 douches, 10 chambres individuelles, 2 chambres doubles, une réserve à vêtements, une blanchisserie, les toilettes du personnel, 2 vestiaires, 1 local pour le personnel avec une salle de bain. (Voir plans de la maison pages suivantes 15, 16)*

Plan du rez de chaussée

Attribution des pièces selon leur destination et leurs destinataires

Zones d'intérêt communautaire

① un salon de rencontre et espace télé.
② une salle d'activités et bibliothèque (dont 1 wc réservé au visiteurs).
③ un espace blanchisserie (machines à lessiver, séchoirs, planche à repasser).
④ un espace de rangement du linge communautaire (essuis, draps, taies, …).

Zones réservées aux professionnels

⑤ un local médical pour une infirmière et les consultation du médecin dont un espace sanitaire privé (lave-mains, wc, douche).
⑥ un bureau social/salon pour visiteurs (professionnels ou familles).
⑦ un bureau pour le personnel (avec accès au vestiaire).
⑧ un vestiaire dont un wc homme et wc femme et des casiers entre les wc.

Zones d'hébergement au rez de chaussée

⑨ une cuisine équipée avec possibilité de gérer les repas pour la totalité si besoins.
⑩ un espace repas avec un accès au wc et lave-mains en cas de besoins.
⑪ une salle polyvalente pour activités.
⑫ une chambre équipée d'un wc et d'un lavabo.
⑬ une chambre équipée d'un wc et d'un lavabo.
⑭ une salle d'eau avec un lavabos et deux douches.
⑮ un wc avec un lave-mains.
⑯ un espace repas avec un accès à l'espace « vaisselle ».
⑰ un espace « vaiselle » et traitement des déchets.
⑱ une cuisine équipé destinée à l'apprentissage et la réserve alimentaire quotidienne.

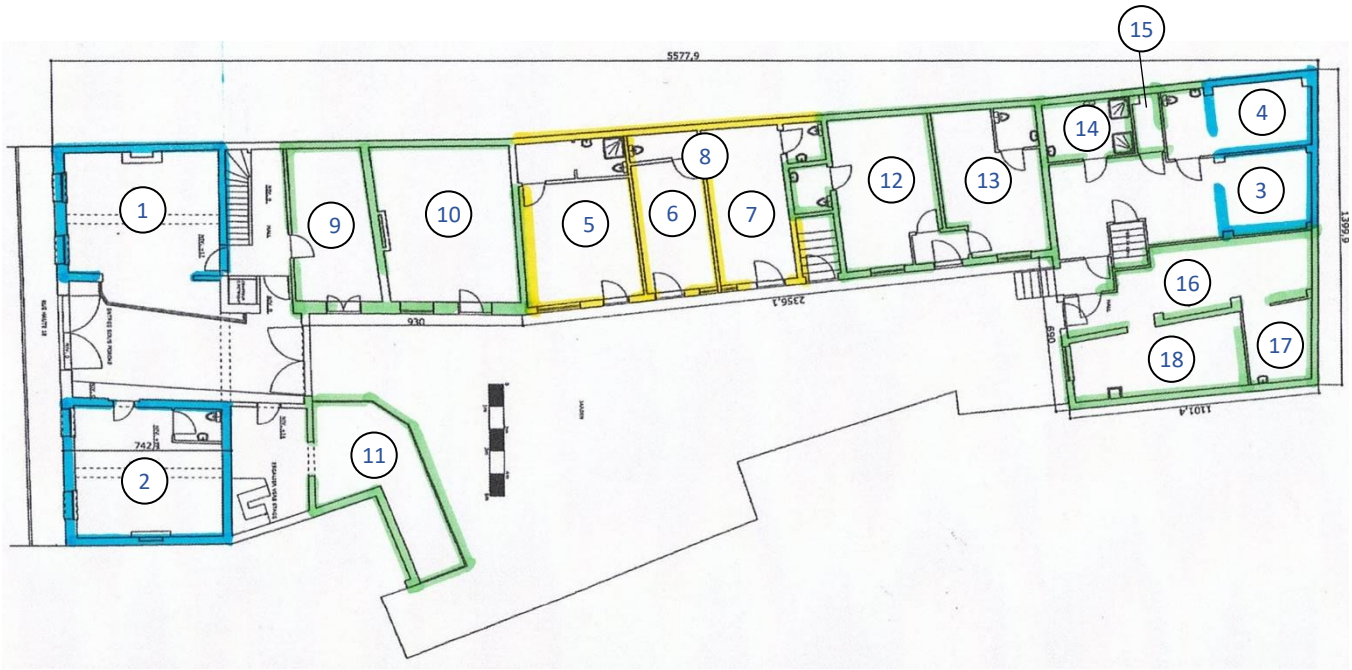

Plan de l'étage

Attribution des pièces selon leur destination et leurs destinataires

Zones d'hébergement à l'étage

❶ une chambre « front à rue », composée des 2 petites chambres.
❷ une chambre « front à rue ».
❸ une chambre « front à rue » équipé d'un wc et d'un lavabo.
❹ un wc et un lavabo sur le palier, au fond du couloir.
❺ une salle d'eau avec un wc, un lavabo et une douche.
❻ une chambre « côté cour » équipé d'un wc et d'un lavabo.
❼ une chambre « côté cour » équipé d'un wc et d'un lavabo.
❽ une chambre « côté cour » équipé d'un wc et d'un lavabo.
❾ une chambre « côté cour » équipé d'un wc et d'un lavabo.
❿ une chambre « côté cour » équipé d'un wc et d'un lavabo.
⓫ une chambre « côté cour » équipé d'un wc et d'un lavabo.
⓬ une chambre « côté cour » équipé d'un wc et d'un lavabo.
⓭ une salle polyvalente pour activité ou stockage selon les besoins.

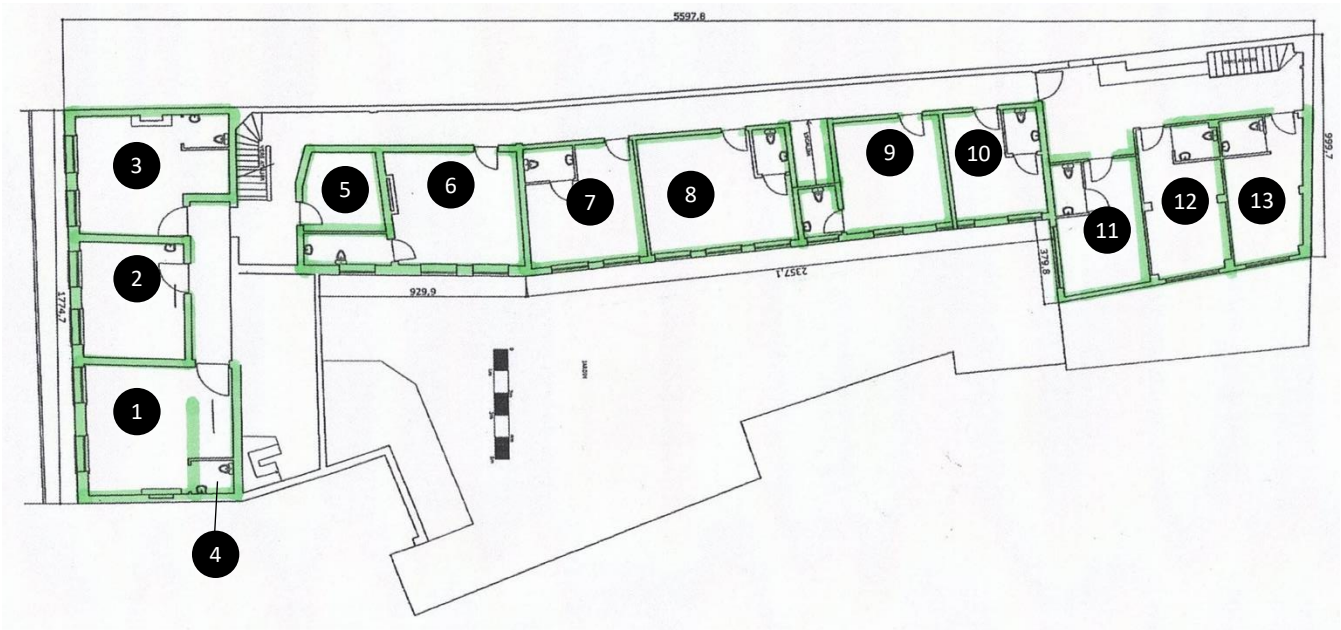

Quelques photos ...

La cour et son kiosque

l'aile « hébergement »

Le salon

un peu de décoration ...
dans le couloir « de nuit »

le restaurant

une chambre

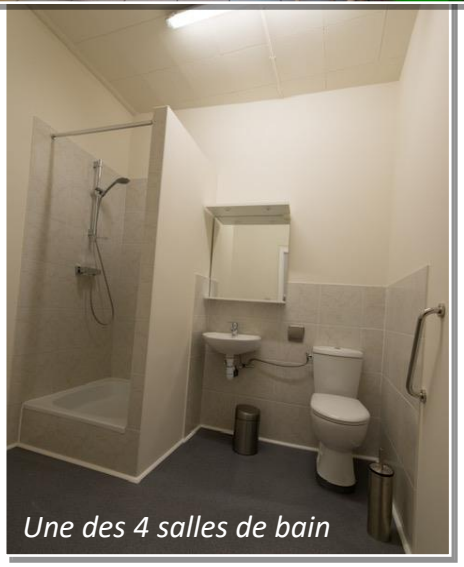

Une des 4 salles de bain

... un avant-goût des aménagements réalisés pour la promesse d'un accueil de qualité à « La Maison Edelweiss ».

« La Maison Edelweiss » située rue Haute à Ath n'est pas seulement un projet d'accueil résidentiel pour personnes déficientes.

Elle est également l'émanation d'un groupe de personnes sensibles et motivées à répondre aux besoins du plus grand nombre de personnes nécessitant une aide dans la réalisation de leurs projets de vie.

En ce sens le bâtiment actuel n'est pas une fin en soi mais bien le point de départ de projets plus ambitieux. Ce projet initial nous permettra de prendre la mesure de l'évolution des besoins du secteur et de proposer une réponse intégrée qui prenne en considérations des contraintes nouvelles ou en devenir. Pour cela nous tissons un réseau professionnel multiple tant en Belgique qu'en France.

2. Implication de la personne

2.1 Mode d'élaboration et suivi des projets individualisés

Lors de son entrée, le (la) résident(e) se verra attribué un éducateur de référence. Rapidement, ils complèteront ensemble des outils d'évaluation des compétences et de l'autonomie. Après une période d'observation de 6 mois, une évaluation des compétences et des besoins sera exécutée et retranscrite dans le Projet d'Accompagnement Personnalisé.

Cet outil comprend différents items tels que l'autonomie dans les gestes de la vie journalière (toilette corporelle, habillage, alimentation, propreté sphinctérienne), la communication, la socialisation, les activités, le comportement, le sommeil.

Pour chaque item, on retrouve les ressources et les difficultés du résident. Ensemble, avec son éducateur référent, ils élaboreront le projet d'accueil personnalisé (PAP). Pour chaque résident, le projet d'accueil personnalisé aura pour objectifs de :

- *répondre à ses demandes précises ou répondre à des besoins qui ont été détecté chez lui,*
- *positionner le résident au centre de son projet et de tout mettre en œuvre pour l'aider à réaliser ses objectifs,*
- *suivre l'évolution de la personne, de ses objectif par l'observation de son éducateur référent qui en est le garant.*

Le projet d'accueil personnalisé sera présenté à l'équipe, après quoi, celle-ci pourra suggérer ou échanger différents avis sur le projet mis en place. Des échéances seront fixées pour les différents objectifs qui seront évalués à la fin de celle-ci.

2.2 Partenariat avec les familles

La famille et/ou le représentant légal sera tenu informé de l'évolution du (de la) résident(e). Ils participent, autant que possible à l'élaboration du projet d'accueil personnalisé.

Il est d'ailleurs intéressant de les solliciter pour retracer le vécu et la signification de certains comportements non décryptés.

Les familles et tuteurs seront contactés de façon formelle à des intervalles réguliers, programmés et sur base de production de documents dans un but précis.

Ils seront également en contact de façon informelle en entretenant le lien régulièrement par courrier, par téléphone ou en communiquant via Skype.

2.3 Dossiers individuels

Durant son séjour, pour chaque résident(e), nous tiendrons 3 dossiers individuels confidentiels à différents niveaux selon leurs destinataires. Il y aura :

- *le dossier médical, confidentiel selon le secret médical (partagé), à l'usage du médecin et de la Direction,*
- *Le dossier administratif, confidentiel, à l'usage du personnel en charge des aspects administratifs et financier du séjour du résident,*
- *Le dossier personnel, confidentiel, à ne partager qu'avec les professionnels en charge de l'encadrement du résident et pour les motifs liés à son activité personnelle. Ce dossier comportera concernant le résident : des informations générales, l'évaluation de l'autonomie, les observations journalières, les activités journalières, les projets d'accueil personnalisé et l'évaluation paramédicale.*

3. Politique d'accueil

3.1 ROI

Le ROI reprend dans son intégralité :

- *la forme juridique et les renseignements administratif du service,*
- *la nature de l'activité principale, le type d'accompagnement proposé*
- *les modalités d'admission, d'accueil et de réorientation,*
- *les pièces administratives du dossier et les démarches respectives,*
- *les droits, les devoirs et obligations des différentes parties,*
- *les modes de communication et les contacts avec les familles*

Il est systématiquement édité en deux exemplaires dont un est conservé par le service avec la signature du représentant légal ainsi qu'un accusé de réception pour leur exemplaire.

Le personnel reçoit également un exemplaire lors de son engagement.

3.2 Convention d'accueil

La convention d'hébergement est envoyée au représentant légal du (de la) candidat(e) avant son admission. Elle est signée en double exemplaires dont un pour le représentant du (de la) candidat(e) et l'autre pour le dossier interne du service.

Elle reprend principalement :

- *les identités des parties concernées,*
- *les modalités, la durée de l'accueil, la période d'essai et les absences du service,*
- *les conditions de résiliation de la convention,*
- *les dimensions administrative, logistique, pédagogique, médicale et financière directement liées à l'accueil.*

3.3 Gestion des biens

Les biens qui accompagnent le (la) résident(e) lors de son admission font l'objet d'un inventaire d'entrée très précis.

L'argent dont dispose le (la) résident(e) se distingue selon deux orientations :

- *L'argent de poche pour des petits achats réguliers, dispensé selon les préférences de la personne en charge de la gestion financière des biens du (de la) résident(e).*

  Une comptabilité est remise périodiquement au gestionnaire des avoirs.

- *Les demandes de budgets pour des achats plus conséquents, ponctuels, dictés par la saison (vêture, vacances, …) ou par des projets particuliers. Les preuves d'achats sont communiquées aussi vite que possible au gestionnaire des biens du résident.*

3.4 Conseil des usagers

Le conseil des usagers est organisé chaque semaine, idéalement le lundi matin afin de reprendre doucement un rythme de semaine après un week-end, de temps en temps animé.

Un compte rendu est rédigé systématiquement en reprenant : les participants, les sujets abordés et les avis respectifs.

Ce conseil permet d'évaluer la progression de projets collectifs.

3.5 Traitement des réclamations

Toute personne, résident(e) ou son représentant, membre de la famille ou membre du personnel a le droit et la possibilité s'il est témoin ou victime de griefs à l'encontre du service ou de l'un de ses représentant, de s'adresser à l'Aviq ou d'autres instances afin de formuler une plainte.

Agence pour une Vie de Qualité - Service Audit et Inspection,
Rue de la Rivelaine 21B, 6061 Charleroi
Tel : 071 20 58 31 - Fax : 071 20 51 65

Les réclamations peuvent également être adressées , au responsable éducatif ou directement à la Direction.

Van der Cruyssen Laurent, Directeur
+32.470.60.27.34 ou 06.32.76.41.65
directeur@lamaisonedelweiss.be

3.6 Politique d'ouverture des services

Comme précité au point 4 « ouverture sociale et finalité » du titre II « Le projet institutionnel », notre service est naturellement et logiquement orienté vers l'extérieur. Sa situation géographique, l'organisation du bâtiment, les opportunités de l'environnement socio-culturel et surtout les motivations d'aller vers d'autres (du monde du handicap ou pas), sont autant de bonnes raisons de participer à la vie locale et plus largement d'être acteur de notre société.

4. Fonctionnement et organisation du service

4.1 Structuration des activités

Les activités seront multiples, organisées au sein de « La Maison Edelweiss » mais aussi et prioritairement à l'extérieur du service. Elles seront organisées par petits groupes ou en individuel pour répondre aux besoins spécifiques d'un(e) résident(e).

Les activités extérieures

Implanté au centre-ville, nous bénéficions de toutes les infrastructures et de nombreux services afin de créer des partenariats dans l'objectif prioritaire de réaliser des activités d'inclusion, autant que possible. Nous disposons déjà d'un panel de possibilités décrites ci-dessous.

Nous avons de nombreux commerces accessibles depuis la Résidence. Dans l'environnement directe, nous avons un institut esthétique, une boulangerie, un salon de coiffure et une pharmacie.

Le parc de l'Esplanade situé à 200 mètres, nous permet de disposer des terrains de basket, de football et de pétanque. La piscine communale est à moins de 10 minutes à pieds (moins de 1 km).

Nous nous inscrirons à la Féma-FOA (Association de cercles sportifs Omnisports Adaptés) grâce à laquelle nous pourrons participer aux différentes disciplines sportives proposées telles que le bowling, le netball, la pétanque, le ping-pong, la natation… ces activités sportives permettent de rencontrer les personnes fréquentant dans d'autres centres tels que le nôtre.

Nous sommes à proximité d'un réseau culturel qui compte : un petit cinéma « La Tour Burbant », d'une salle de spectacle « Le Palace », d'un musée, de la bibliothèque « Jean de la Fontaine », qui donnent un libre accès aux résidents.

D'autres avantages négociés avec la Commune nous permettra de participer à des projets en vue de facilité l'intégration dans l'environnement sociétal. Nous aurons à notre disposition des bacs pour le potager au jardin des remparts agrémentés de légumes et plantes mellifères. On peut envisager d'y installer des ruches : ce sera à proposer aux

résidents. Ce parc « mellifère » est situé à la rue du Pont à Moulbaix, et propose différents aménagements, dont également « une journée du miel ».

Nous comptons également à proximité un atelier de location de vélos, pour pouvoir visiter ATH et ses environs.

Nous avons un musée avec espace « gallo-romain », classé parmi les trésors du pays. Son accès est gratuit.

Chaque année, la maison culturelle et les services des espaces verts invitent les artistes quels qu'ils soient à présenter des œuvres dans le cœur historique de la Cité des Géants « triennale de l'art et du végétal ». N'oublions pas la célèbre ducasse d'Ath et ses géants, le festival international de carillon.

La ville d'Ath est une petite ville très active, aux dimensions humaines : elle offre des activités et un contexte urbain on ne peut plus favorable pour les résidents et leur offre plein de possibilités pour améliorer oui résoudre leur « handicap ».

Les mercredis, la Maison culturelle d'Ath propose des cours de couture accessibles à tous et donc un lieu de rencontre idéal avec les Athois et Athoises.

Une collaboration intéressante pourra être articulée avec l'école du cirque «Carabistouille» à Quevaucamps.

Les activités intérieures ou ateliers

Les ateliers organisés sur place seront réalisés en petits groupes, sur base volontaire. Un encadrement individuel permettra de répondre aux besoins, aux envies et aux objectifs identifiés dans le projet du (de la) résident(e), afin qu'il en soit le principal acteur.

Ces ateliers seront tous dépendants de l'intérêt qui leur est porté par les résidents. Nous pouvons déjà envisager des ateliers qui animeront les 4 domaines que nous développerons :

- *La culture générale,*
- *Le sport,*
- *La créativité,*
- *Les activités culinaires.*

Nous prévoyons entre autres :

- *<u>Un journal trimestriel</u>, ce journal détaillera notamment les événements de la résidence, son actualité (activités, supports photos, anniversaires, anecdotes, séjours vacances ou voyages, recettes, … tout en enseignant aux participants les techniques de mise en page, en évidence, le graphisme et l'usage des mots-clefs). Les résidents, rédacteurs de ce journal, seront épaulés par deux éducateurs porteurs du projet, aidés périodiquement par un spécialiste externe bénévole.*

Ces journaux seront disponibles pour les tuteurs et parents, et adressés systématiquement au Bourgmestre et à l'Administration communale, très collaboratifs.
L'objectif est d'apprendre à collecter les informations, trier celles qui sont intéressantes et négliger les autres (faire un choix), et rédiger des textes de manière correcte.

- *<u>La peinture</u>, réalisation d'œuvres personnalisées en vue de participer à l'exposition « La Marjolaine ». Chaque année, cette asbl organise un week-end de rencontres où tous les artistes exposants se rencontrent, échangent, pour une meilleure intégration des personnes « différentes ».*
  Dans cet atelier, la personne porteuse du projet crée avec les résidents volontaires, mais surtout les laisser libres de créer leurs propres projets, selon leur personnalité, leur inspiration, et quel que soit la technique graphique utilisée. Cet atelier est avant tout un plaisir et un excellent moyen d'exprimer ses angoisses, d'extérioriser son « mal de vivre ». Cette discipline artistique est hautement utile, et à compter parmi les soins qui sont dispensés aux résidents.

- *<u>La peinture de fresque</u>, à ne pas confondre avec les techniques de « tags », mais plutôt à associer au « street art », la fresque est un des moyens d'expression les plus anciens de notre humanité (voir grotte de LASCAUX, etc…).*
  On aborde les dimensions d'un mur différemment : le travail est collectif, et préparé en atelier par des ébauches, projets de sujets, esquisses où tous les participants collaborent en vue d'obtenir une unité de sujet (ou un sujet pluriel) et choisissent chacun leur zone du mur qu'ils dessineront et peindront.
  Le Bourgmestre de la ville d'Ath, très accessible et coopératif saura, nous en sommes convaincus, nous réserver un ou plusieurs murs pour cette activité, d'une très haute teneur éducative et créative.
  Comme encadrement, nous aurons recours à un ou plusieurs artistes extérieurs, bénévoles et volontaires, qui s'intégreront aux éducateurs.

- *<u>Le théâtre</u>, permettre aux résidents de s'exprimer oralement et physiquement au travers de saynètes, entrer dans son rôle (être un autre), se déguiser, … Une éducatrice/éducateur jouerait le rôle de metteur en scène (en collaboration avec les acteurs) en vue, au minimum, de pouvoir organiser un spectacle en interne.*

  L'objectif est de travailler l'élocution, la concentration, la mémorisation, le partage des émotions.

- *<u>Le travail du bois</u>, la remise à neuf de petit mobilier, ou la création de mobilier à partir par exemple de palettes de récupération, pour créer du mobilier simple, après sciage, ponçage, collage et vissage, vernissage, y compris le matériel décoratif pour la pièce de théâtre.*

L'objectif ici est de sensibiliser à l'écologie et au recyclage, à l'aménagement également de la cour. Le travail manuel/créatif est hautement valorisant, et permet au résident qui œuvre de ne penser à rien d'autre, de se déconnecter pour un temps de la réalité de son vécu.

- *Le jardinage ou le travail de la terre, le travail de la terre peut être hautement curatif. Le projet commence au printemps par la réalisation d'un potager, l'aménagement d'une serre dans laquelle les résidents pourront cultiver les fruits et légumes qu'ils auront choisis auparavant. L'entretien des abords du jardin et des balconnières. L'objectif est de les motiver à embellir leur jardin, et même de consommer en interne ce qu'ils auront cultivé.*
- *Autres activités, nous serons à l'écoute de tous. Ce sera aux résidents d'imaginer l'élaboration d'une activité à caractère créatif ou ludique, comme la poterie, la bande dessinée, l'écriture de scenarios, l'apprentissage de la poésie, etc…*

« La résidence Edelweiss » sera ouverte au monde et des bénévoles, déjà actifs dans ce projet à caractère humanitaire, se mettront à la recherche, via les médias, d'artisans à la retraite, passionnés par leur ancien métier, qui sont désireux de transmettre leurs techniques d'art manuel aux générations suivantes. Il y en a plus qu'on ne pense, mais ils se sentent isolés dans une société où les contacts humains, verbaux, se raréfient.

Les vacances

Nous avons laissé cette dernière activité pour la fin, comme point culminant d'intérêt majeur pour les résidents. Périodiquement, des vacances seront organisées pour distraire, intéresser et émerveiller les résidents, les transporter dans des paysages qu'ils ne connaissent pas, et qui sont enchanteurs.

Un des administrateurs, Monsieur Younès KABOUL, est originaire d'un petit village de Haute Savoie, à la frontière suisse, et près du Lac d'Annecy.
Footballeur international français, il est natif de Bellegarde sur Valserine, une petite commune de l'Ain merveilleusement située à la frontière française, à proximité du lac Léman et du lac d'Annecy, à proximité des célèbres montagnes si courues en hiver. Le paysage est splendide en été.

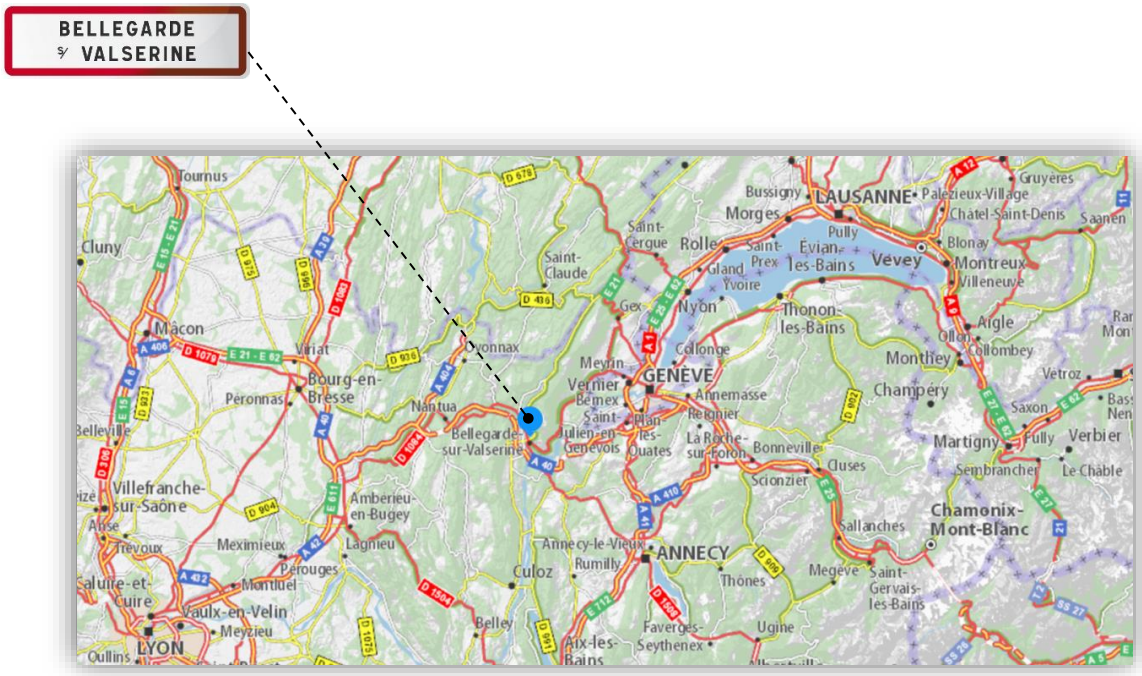

Le Maire de la ville, ancien entraîneur de Monsieur KABOUL lui a conservé une amitié sans faille. Aussi c'est avec plaisir qu'il accueillera, dans sa mairie, tous nos résidents en vacances, à quelque époque que ce soit !

Nous pourrons y organiser des promenades, des séjours en montagne, voyager en barque sur le superbe lac d'Annecy, visiter ces splendides paysages et, en hiver, pratiquer le ski, la luge… tous les sports de neige.

Toutes les beautés de cette région seront à portée de nos minibus, y compris le Mont Blanc. La mairie de Bellegarde, comme un second foyer.

Les vacances seront planifiées avec les résidents, et successivement organisées vers les endroits de leurs choix, dès le moment où le choix implique un dépaysement, des activités particulières précises, voire uniques, et un paysage à la mesure de leurs attentes. Aucune difficulté ne sera rencontrée. La seule sera l'embarras du choix.

Monsieur KABOUL est un footballeur international français qui a fait toute sa carrière en Angleterre. Ses contacts dont il a conservé la sympathie et particulièrement son ostéopathe sont volontaires et bénévoles pour accompagner les groupes de résidents.

Quelques photos du voisinage

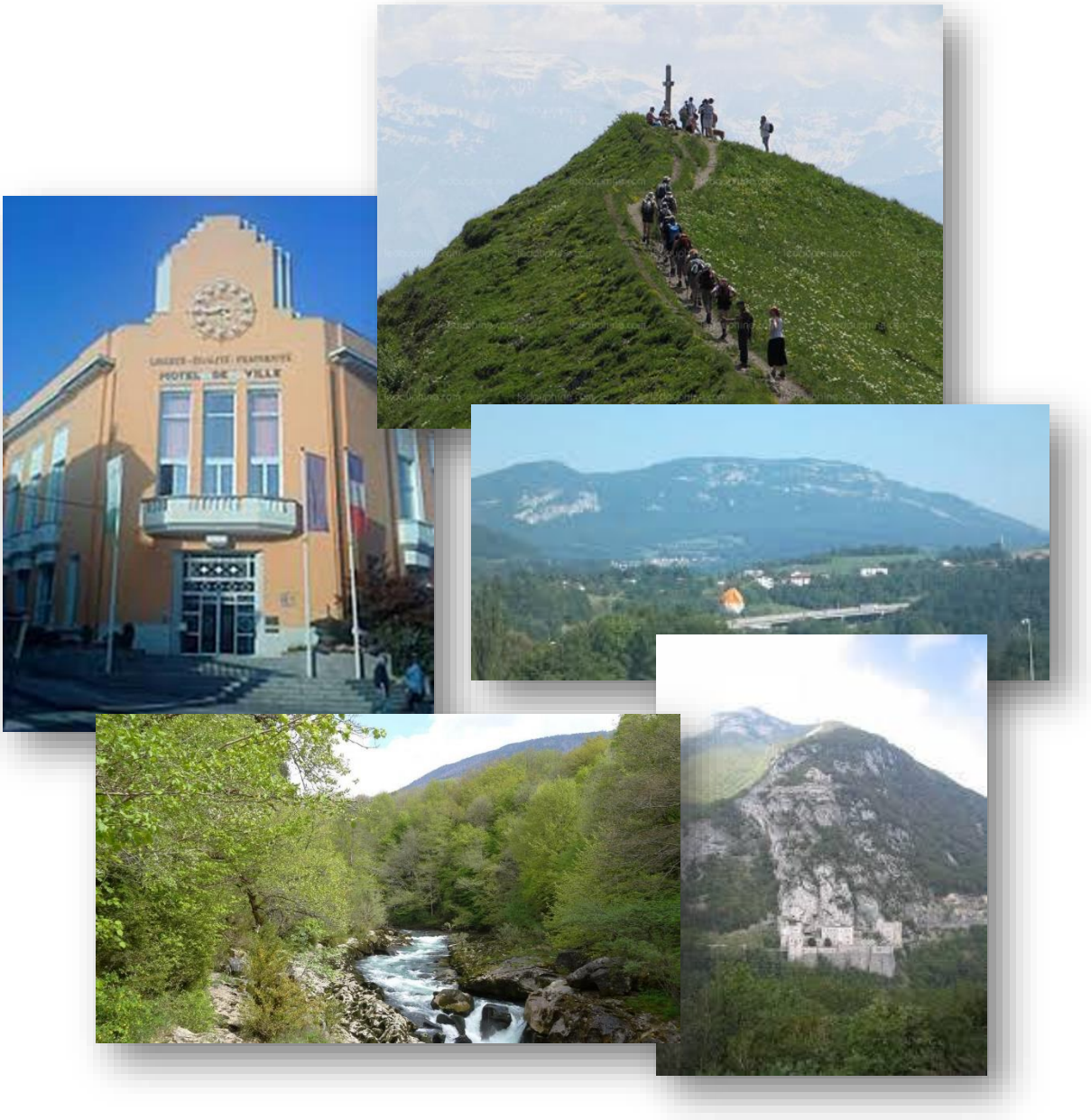

4.2 <u>Coordination et concertation entre travailleurs et les partenaires extérieurs</u>

Entre travailleurs

Tous les jours, un « briefing » ou remise de service aura lieu avec les équipes. C'est un moment d'échanges d'informations sur le vécu, mais aussi d'ordre général.

Périodiquement une réunion entre le personnel et la direction sera organisée à un rythme qu'il faudra définir selon les besoins et les possibilités. Ce sera une réunion d'information, organisationnelle, de fonctionnement et d'échanges.

Régulièrement, il y aura également une réunion des responsables avec la Direction pour définir le planning et le budget des activités, pour échanger sur le personnel et les résidents, et sur l'organisation et le fonctionnement en général de la résidence.

Les réunions permettent la concrétisation de l'objectif visant à définir et adopter une méthodologie de travail pour répondre aux besoins des résidents. Ce sont les moments de réflexion sur le sens et l'orientation du travail dans différents services. Elles contribuent à harmoniser les positions des différents intervenants et sont le lieu de prises de décisions sur les attitudes à adopter en fonction de la diversité des problématiques.

Plusieurs types de réunions mettent en présence les différents services qui entourent les résidents :

1. *La réunion pluridisciplinaire*

Elle constitue véritablement le centre névralgique du travail pluridisciplinaire au sein des groupes de vie. C'est lors de cette réunion que sont prises les décisions concernant le (la) résident(e), en concertation avec les différents intervenants directs. Elle permet aussi l'élaboration, l'évaluation et la modification conjointes des projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques de chaque résident.

Participent à cette réunion l'équipe éducative, le psychiatre, l'assistant social, et le psychologue. Les personnes concernées par la psychomotricité, logopédie, l'infirmière mais aussi les référents extérieurs y apportent également leur concours pour ce qui les concerne directement ou pour répondre à des demandes des autres interlocuteurs qui concernent le(s) résidents(s).

2. *La réunion technique*

Rencontre hebdomadaire, ou selon les besoins de fréquence, de l'équipe de chacun des groupes de vie afin de coordonner l'action de chaque membre de cette équipe dans différents domaines : activités, budgets, horaires, moyens techniques à mettre en œuvre, … et permettre également aux membres de l'équipe éducative d'échanger entre eux par des remises en question.

3. *La réunion de projet, de réflexion, de formation*

Réunion animée ou co-animée selon les cas par le psychologue, le chef éducateur ou par un consultant extérieur.

Objectifs :

- *Permettre aux membres de chaque équipe éducative de (re)formuler, renouveler, affiner le projet médico-socio-pédagogique, et aussi de remettre en question éventuellement le fonctionnement de l'équipe.*
- *Travail de réflexion soutenu sur l'ensemble des paramètres en jeu dans la fonction éducative.*
- *Travail s'appuyant à la fois sur des textes théoriques et sur l'analyse approfondie de certaines situations vécues.*
- *Travail d'articulation entre la réflexion (compréhension du résident en « étude de cas ») et l'action éducative sur le terrain.*

- *Réflexion sur la dynamique relationnelle des membres de l'équipe entre eux et entre eux et les résidents.*
- *Questions sur l'enfance, sur l'adolescence, sur la construction de la personne dans sa génération, et sur les problématiques de l'état de notre société à l'heure actuelle et ses dysfonctionnements éventuels.*
- *Elaboration des références théoriques psychanalytiques et systémiques dans le cadre d'un groupe stable permettant l'expérience relationnelle, l'intégration émotionnelle, affective, et la réflexion.*
- *Groupes de supervision de certaines activités et en particulier l'art-thérapie.*

4. *Les commissions pédagogiques*

L'objet de ces commissions est de permettre à tout le personnel de participer activement à l'évolution du projet médico-socio-pédagogique et de maintenir dans la logique de décision un lien concret avec le personnel directement concerné.

L'initiative de ces commissions peut venir sur proposition de tout membre du personnel désireux d'aborder une problématique ou un thème bien précis.

En fonction du sujet traité, il est intéressant d'avoir un représentant de chaque équipe à ces commissions.

5. *Les groupes de travail*

Assez régulièrement, selon les thèmes dominants dans les discussions institutionnelles, et à l'initiative préférentielle du directeur, des groupes de travail sont constitués, sur la base du volontariat, afin d'apporter des idées pouvant déboucher sur de nouvelles pratiques institutionnelles, de nouvelles idées, etc…

Notons, comme thèmes rencontrés assez régulièrement, la mixité institutionnelle, ses limites d'accueil, le groupe de pilotage pour l'élaboration du plan de formation, les caractéristiques particulières de la population accueillie…

Avec l'extérieur

1. *Avec les parents*

Le travail avec les parents s'effectue de l'admission jusqu'à la sortie ou la réorientation du (de la) résident(e).

Un partenariat franc avec une fréquence adaptée à chaque problématique, entre les parents et l'institution, par téléphone ou lors de rencontres, est plus que souhaitable pour accompagner le (la) résident(e) de la manière la plus efficace possible.

De nombreux contacts sont entretenus entre la famille et les intervenants, principalement via l'assistant(e) social(e) et/ou l'éducateur référent du résident.

L'intégration de l'expérience, du lien affectif des parents dans leur vie de tous les jours avec le (la) résident(e), est considérée comme essentielle à son évolution.

Le chef-éducateur restera lui aussi en contact avec les parents, familles ou tutelles. Pour tout problème qui se pose, soit un départ en famille, des demandes d'achat de vêtements ou autres.

2. Entre résidents

Une fois par semaine, sera organisé un groupe de parole entre les résidents et l'équipe éducative, éventuellement la présence d'un tiers proposant, sur un thème choisi par les résidents. Il peut s'agir de l'actualité, d'un événement qui s'est déroulé à la résidence, d'une discussion culturelle, religieuse, etc…

Elle peut être organisée à l'initiative préférentielle des résidents eux-mêmes.

L'animateur ou les animateurs a/ont pour fonction, pour rôle, de tenir une position en retrait vis-à-vis de ce qui se discute, de manière à renvoyer aux résidents et éducateurs présents un regard différent sur les événements dont parle le groupe, sous forme de questions le plus souvent, de manière à (ré)orienter le débat, ou l'ouvrir sur une dynamique interrelationnelle plus animée.

L'animateur soutiendra naturellement l'émergence de l'expression verbale de chaque résident avec une attention particulière, et s'efforcera de permettre à qui le souhaite, de donner son avis, de parler, de s'exprimer avec ses propres mots.

Ce genre de réunion doit permettre que chacun des résidents se sente « en confiance » suffisamment pour se risquer à prendre la parole pour acquiescer ou contredire : s'ouvrir un peu plus.

L'animateur transcrit dans les grandes lignes le contenu de la réunion et le communique au psychologue.

3. Entre les acteurs directs, éducateurs, etc…

Très régulièrement, le projet pédagogique sera discuté en réunion, revu, corrigé, modifié, car ce projet doit être en constante évolution.

5. Composition du personnel

5.1 Organigramme

Les membres fondateurs de « La Maison Edelweiss » sprl sont :

- *Mr KABOUL Younes*
- *Mr MAKHLOUK Ismaïl*

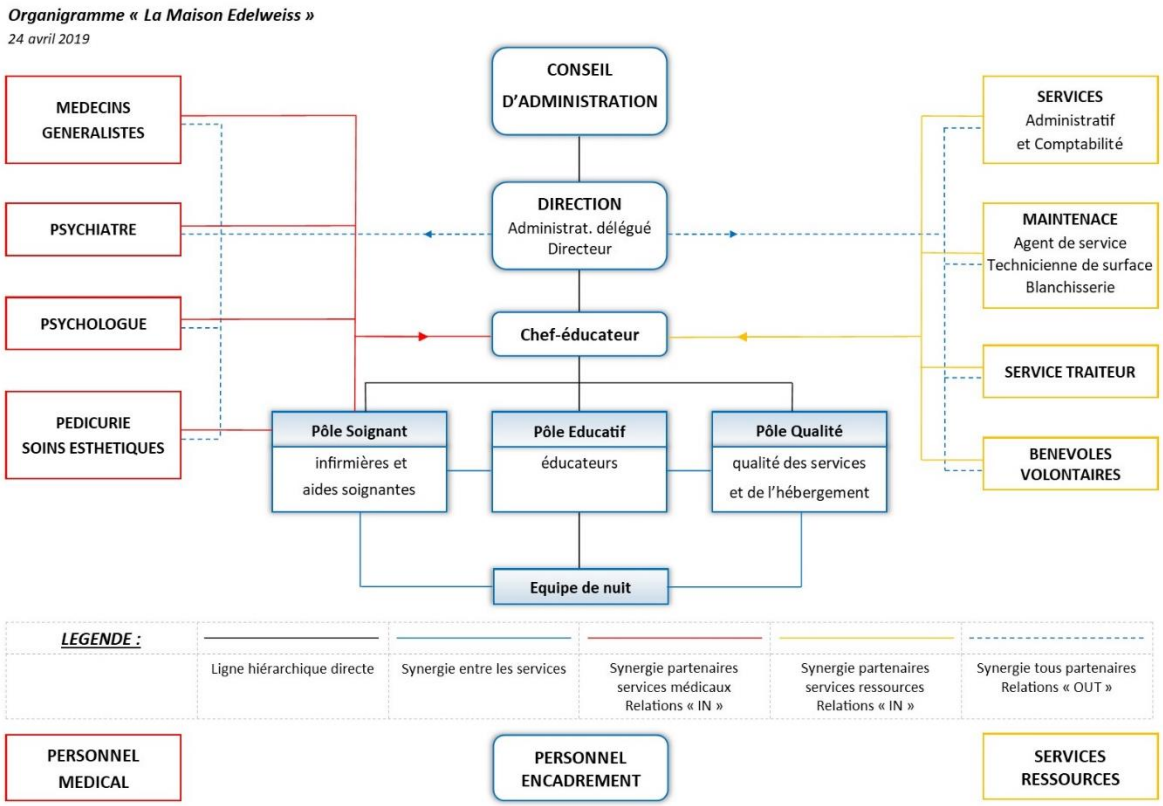

5.2 Volume d'emploi et fonctions

La composition du personnel de : « La Maison Edelweiss » sera composée comme suit :

- *1 Directeur*
- *1 Employée administrative (secrétaire ou assistante socilae)*
- *1 Chef-éducateur/trice*
- *11 Educateurs dont 2 à temps plein et 9 à temps partiel*
- *3 Veilleurs/ses de nuit dont 1 temps plein et 2 temps partiel*
- *4 Aides-soignantes dont 1 à temps plein et 3 à temps partiel*
- *2 Techniciennes de surface à temps partiel*
- *1 Agent de maintenance à temps partiel*
- *1 Aide logistique*

5.3 Définition des fonctions

La Direction

- *Elle a pour mission la mise en œuvre du projet institutionnel, son suivi quotidien, et l'observation du respect du règlement du travail.*
- *Son pouvoir de décision est budgétaire, administratif et organisationnel.*
- *Elle est tenue d'exercer une supervision globale sur l'ensemble de l'organisation, du fonctionnement de la résidence et du suivi pédagogique.*
- *Elle sera à l'écoute de tous, en priorité pour désamorcer les possibles tensions entre professionnels, et réagir dans l'intérêt de tous.*
- *Elle est responsable de l'évaluation périodique du personnel, et peut demander conseil aux spécialistes, psychologues, psychiatre, etc… de préférence.*

Le chef éducateur

- *Il organise et coordonne les différentes équipes d'accompagnement, il est garant du bien-être des personnes accueillies et veille à la bonne réalisation des projets de la résidence. Il en assure la gestion, les planifie et les coordonne.*
- *Il planifie les horaires, suit les projets de vie et gère l'organisation de réunions de travail. Mais il doit d'abord observer et écouter les résidents dans leurs comportements et réactions au sein du milieu dans lequel ils évoluent, leurs affinités affectives.*
- *Il peut rédiger, en collaboration avec l'assistant(e) sociale, un dossier d'observation concernant chacun des jeunes dont il a la guidance et collecte les différents rapports relatifs à son évolution.*

L'équipe éducative

- *Les éducateurs doivent se situer en tant que collaborateurs de vie auxquels chaque résident peut se référer, être disponible à tout moment pour rester à leur écoute. Il est là aussi pour permettre aux résidents de s'exprimer dans divers des domaines d'activités proposées. Il ne se pose pas en autorité, mais en conseilleur « discret ».*
- *C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'amener le groupe de résidents volontaires à collaborer dans une activité choisie, pour qu'elle aboutisse au mieux. Leur but : viser la socialisation, la valorisation personnelle et la participation collective.*
- *En résumé, ils veillent à la sécurité des résidents, à leur bien-être, ils repèrent au plus vite les besoins et demandes, et aide à réaliser avec chacun son projet de vie.*
- *Par sa présence « d'autorité sous-tendue », non explicité, agréable et amicale, il favorise l'autonomie et l'intégration, il propose à bon escient et au moment opportun des activités adaptées, il maintient le lien avec la famille, et rédige ses remarques au quotidien dans les différents supports de communication.*
- *Il travaille toujours en collaboration avec toutes les équipes d'intervenants afin d'assurer avec pertinence la continuité du suivi de chaque résident.*
- *Il peut être amené à gérer les situations de conflits entre les résidents.*

- *En résumé, l'équipe veille au bien-être et à la sécurité du (de la) résident(e), elle repère ses besoins immédiats et ses demandes non verbales, elle réalise avec lui son projet de vie, favorise son autonomie et son intégration, elle propose en collaboration avec le (la) résident(e) des activités adaptées, maintient constamment le lien avec la famille, rédige ses observations dans les différents supports de communication, travaille en collaboration avec les différents intervenants afin d'assurer la continuité du suivi de chaque résident.*
- *Il gère les situations de conflits.*

Les aides-soignantes (infirmières/auxiliaires de soins)

- *Elles assurent les soins journaliers et les urgences liées à leurs fonctions.*
- *Elles préparent la médication des résidents et veillent à son suivi, ainsi qu'au bon fonctionnement de la pharmacie interne.*
- *Elles veillent au suivi journalier des dossiers médicaux et assurent la facturation des soins apportés aux résidents, par suivi administratif.*
- *Elles coordonnent via des prises de rendez-vous, les interventions des spécialistes quand nécessaire, et accompagnent le résident dans la rencontre avec ces intervenants médicaux internes ou externes.*
- *Elles effectuent les démarches de prévention auprès des résidents (hygiène, consommation de tabac, de drogues, … et d'information auprès des membres du personnel pour tout ce qui relève de leurs compétences.*
- *Elles mettent en place des projets visant à l'entretien du de la) résident(e) sur le plan physique (remise en forme par exemple).*
- *Elles travaillent en collaboration étroite tant avec l'équipe éducative qu'avec l'équipe psycho-médico-sociale, mais également avec certaines familles ou personnes qui gravitent autour du (de la) résident(e).*
- *Elles assurent auprès des résidents non seulement des soins d'hygiène, mais aussi de confort (toilettes, douches, réfection des lits, rangement des chambres…). Elles sont également à leur écoute et répondent à leurs besoins.*
- *Elles les accompagnent au quotidien aux différentes tâches de la vie résidentielle (vaisselle, dresser les tables, …).*
- *Elles animent aussi un atelier « bien-être » comprenant des massages, l'épilation, le maquillage, la relaxation selon la demande des résidents.*
- *Elles travaillent en collaboration avec l'équipe éducative et transmettent par écrit les observations afin d'assurer la continuité des soins.*
- *Elles gèrent également les situations de conflits entre les résidents.*

Les services administratifs, la comptabilité

- *Dans la spécificité de leurs fonctions et via leurs obligations quotidiennes, les membres du personnel de ces différents secteurs se mettent au service des orientations pédagogiques et thérapeutiques de l'institut, en un mot à son diapason.*

- *Directement ou indirectement, ils jouent un rôle non négligeable dans l'organisation de la vie des résidents, et ce dans le cadre du travail dans le service auquel ils appartiennent.*
- *L'administration assure les tâches administratives indispensables au bon fonctionnement de la résidence,*
  a) L'accueil, primordial dès le premier contact,
  b) La comptabilité générale et des groupes de vie,
  c) La gestion administrative du personnel,
  d) La gestion des assurances, …
  e) Le secrétariat.
- *L'économat prend en charge le bien-être matériel des résidents et du personnel qui les entoure au travers de plusieurs secteurs d'activités : l'alimentation, l'entretien des locaux (groupes de vie, locaux des membres du personnel, la buanderie.*
- *Il gère bien sûr les finances de l'établissement, et demeure en contact permanent avec la direction.*

Les techniciennes de surface

- *Elles effectuent naturellement les tâches de nettoyage des locaux, sanitaires, salles de bain, … et veillent à l'ordre et à la propreté du bâtiment.*

L'agent de maintenance

- *Il assume les missions d'entretien et de réparation des locaux de la résidence en veillant à donner une priorité à l'aspect sécurité.*
- *Il contribue à l'amélioration du cadre de vie des résidents en effectuant, avec ou sans aide des résidents, les travaux d'embellissement des locaux.*
- *Il s'implique également dans le travail éducatif par le biais d'encadrement et d'accompagnement dans les travaux d'amélioration, mise en couleurs des locaux où s'impliquent des résidents.*
- *Il contrôle les veilleuses de nuit, garantit la sécurité des résidents afin qu'ils puissent passer une bonne nuit, veille aux bruits perturbateurs éventuels.*
- *Il rédige dans un journal spécial les différentes informations nécessaires lors de la remise de service aux services suivants.*

Aide logistique

- *Elle s'occupe des lessives, du repassage et de l'entretien du linge.*
- *Elle range le linge dans les garde-robes et veille au bon ordre de celles-ci, et sera amenée à faires des retouches à la machine si nécessaire, ou de nouveaux achats de vêtements pour les résidents*

5.4 Politique et étapes de recrutement

Politique

Quel que sera le genre d'emploi qui sera offert aux candidats ? Ceux qui seront acceptés devront répondre naturellement à plusieurs critères définis préalablement par le collectif dirigeant.

Une des qualités fondamentales qui est demandée : la propension du (de la) postulant(e) à transmettre à autrui ses/des qualités humaines, sa disponibilité, ainsi qu'une autorité « non exprimée » dans le comportement, de la gentillesse. En fait, ses compétences doivent être de préférence la résultante d'une véritable vocation à aider toute personne en difficulté.
Tout au long de l'année, des candidatures nous parviendront pour les différents secteurs d'activités. Ces personnes seront invitées à se présenter à : « La Résidence Edelweiss » pour un entretien préalable avec l'équipe dirigeante, y compris la présence d'une infirmière, du médecin, du psychologue.

Le but de cette rencontre : faire connaissance, apprécier les motivations, cerner au mieux la personnalité du candidat.

Dans un premier temps, les personnes choisies font partie de la réserve de recrutement. Elles seront prévenues par courrier recommandé dès que le choix sera effectué parmi les candidats.

Notre politique de recrutement est axée sur le niveau de qualification, la diversité des ressources, et une volonté d'atteindre un équilibre hommes/femmes.

Le candidat est choisi en fonction de ses compétences, son expérience éventuelle dans des emplois précédents, son parcours professionnel et les critères spécifiques à la résidence.

Etapes

→ *Une offre d'emploi est inscrite sur le site du FOREM.*

→ *Après réception des lettres de candidatures accompagnée ce CV, lecture et première sélection des candidatures.*

→ *Contact est pris avec le (les) candidat(s) pour un entretien d'embauche.*

→ *Lors du premier entretien, nous accorderons le même temps de contact et poserons les mêmes questions aux candidats.*

→ *Une décision sera prise par l'équipe constituée (voir plus haut) sur le choix des personnes par poste.*

5.5 Politique de formation interne et externe

Différentes formations dont certaines dispensées par l'AViQ sont proposées et chaque membre du personnel à l'opportunité d'y participer.

Le service assure la totalité des frais pour chaque formation proposée.

Nous prévoyons d'organiser prioritairement les formations suivantes :

- *FUSEGU, ayant pour thème la prévention des comportements violents et savoir réagir face à une agression, …*
- *ACIS, soit savoir prendre soin des soignants et des accompagnants, …*

L'ensemble des formations sera inscrit dans un plan global sur plusieurs années.

5.6 Horaires

Les horaires seront préparés par le (la) Chef-éducateur/trice sous la supervision du Directeur. Ils seront réalisés de sorte à être affichés le 25 du mois pour le mois suivant.

Ils concernent l'ensemble du personnel et prennent en considérations les spécificités de chaque équipe selon leur activité principale.

Ils seront réalisés en tenant compte d'une couverture suffisante, sauf cas de force majeure, pour assurer au minima la sécurité et la prise en charge pédagogique des résidents.

La couverture horaire de l'équipe éducative et des intervenants de l'équipe soins commence à 7h00 pour se terminer à 21h00. Elle se poursuit par la prestation des veilleurs/ses de 21h00 à 7h00.

La tranche horaire des équipes techniques commence à 7h00 pour se terminer à 16h00. L'horaire est adapté selon la moyenne horaire attribuée dans le contrat de travail.

Le personnel administratif assure ses prestations selon des horaires de bureau, à savoir de 9h00 à 17h00.

Des modifications pourront être demandées, sauf cas de force majeure, au plus tard 10 jours avant l'affichage de l'horaire.

VI. Annexes

Les annexes liées au Projet de service sont :

1. *L'évaluation des besoins fondamentaux*
2. *L'évaluation des capacités et des usages courants*

D'autres documents accompagnent également le Projet de service et font partie du dossier de demande d'agrément. Il s'agit :

- *Du ROI.*
- *De la Convention d'accueil.*
- *D'une note précisant les caractéristiques du public correspondant à l'offre de prise en charge.*